

# Orientations

## Orientation 3. Mieux comprendre les dynamiques économiques

*Les données concernant les opérateurs économiques et leurs besoins ne sont pas homogènes voire pas disponibles aujourd'hui à l'échelle du territoire, en raison notamment de sa localisation sur deux régions administratives. Le suivi régulier de ces données manque pour l'accompagnement des filières économiques et l'incitation à l'innovation, enjeux forts pour le Parc national.*

*En l'absence d'outil de pilotage, des craintes s'expriment notamment sur l'évolution des prix du foncier (bâti ou non bâti), la disponibilité de la ressource en bois ou la garantie de l'approvisionnement des entreprises. Ce manque limite la compréhension voire l'acceptation des retombées positives générées par le Parc national.*

En coopération avec les experts compétents, déjà ancrés dans le territoire, tels que les chambres consulaires et en coordination avec les outils existants, l'ambition de cette orientation est de mettre en place un outil d'observation et de mesure, permettant des suivis des dynamiques socio-économiques du territoire. Il permet d'apprécier et de caractériser la plus-value du Parc national pour le territoire. C'est un outil d'aide à la prise de décisions dans les domaines économiques au service de l'ensemble des acteurs de la charte.

Il s'agit d'accompagner les initiatives stratégiques promouvant un développement respectueux des patrimoines et des ressources naturelles. Dans une économie locale essentiellement basée sur l'exploitation des ressources naturelles, le suivi d'indicateurs fonciers est important. Une attention particulière est portée sur la filière forêt-bois en application des recommandations issues de l'étude ressource bois - mobilisation - environnement (2016) réalisée avec tous les acteurs locaux de la filière.

**Mesure n° 1.** Se doter d'un outil d'observation des dynamiques économiques

[...]

MESURE N° 1. SE DOTER D'UN OUTIL D'OBSERVATION DES DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES

**Au sein du Parc national, les signataires de la charte s'engagent à mettre en place des outils de suivi pour étudier les filières et les tendances économiques les concernant.**

Afin de suivre l'évolution des entreprises du parc national, un observatoire des filières du territoire est mis en place au cours des 3 premières années après la création du Parc national. Ce travail est animé par l'établissement public en étroite collaboration avec les chambres consulaires et les agences régionales de développement (innovation, tourisme, etc.). Il a vocation à croiser les informations nécessaires à la cartographie du tissu économique du parc national. Pendant la durée de la charte, il permet d'évaluer sa contribution à l'économie locale, suivre l'évolution des pratiques et mettre à disposition des informations pour les porteurs de projets. D'étroites collaborations sont à développer avec les collectivités qui peuvent être porteuses de démarches analogues afin de rechercher de la complémentarité dans les outils et les usages qui en sont faits.

Pour assurer le maintien des filières existantes ou en promouvant de nouvelles innovantes et à forte plus-value  
Page 1 / 2

# Orientations

locale, le développement de réflexions prospectives et de stratégies économiques de développement durable est accompagné par l'établissement public. Il met à disposition ses données issues de l'observatoire économique du parc national et son expertise en ingénierie de projets. L'analyse des données collectées peut être valorisée par l'établissement public pour positionner le territoire dans les règlements d'usage existants de la marque Esprit Parc national® voire être force de proposition pour en développer de nouveaux. Dans la diversité des thématiques suivies, il s'intéresse également aux dimensions économiques de la chasse en lien avec l'observatoire cynégétique (cf. objectifs 1 et 9).

Dès la création du Parc national, les acteurs impliqués s'entendent pour définir leurs rôles et leurs contributions à cet observatoire.

## ORGANISATION DES PARTENARIATS

RÔLE DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC	CONTRIBUTION ATTENDUE DES COMMUNES ADHÉRENTES	AUTRES PRINCIPAUX
- pilote l'observatoire économique	- soutiennent les démarches engagées	État
- mène des études	- contribuent au recueil de données	Régions et Départements de développement (innovation)
- accompagne techniquement/ financièrement	- facilitent la diffusion des résultats	Chambres consulaires Interprofessions Clubs d'entreprises Organismes de recherche

## EXEMPLES D'ACTIONS

- Mettre en place l'observatoire des dynamiques économiques.
- Publier des « portraits du territoire » extraits de l'observatoire.

[...]

Pages 81 à 84

Référence ID de l'article : #5886

Auteur : Tessa Vernier

Dernière mise à jour : 2020-07-08 08:41